

FONDATION



DU
PATRIMOINE



**INAUGURATION DE LA MACHINERIE DES CHAMPS NEUFS,
À FROSSAY, LOIRE-ATLANTIQUE,**

RESTAURÉE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

ET DU MÉCÉNAT DE TOTAL





SOMMAIRE

Présentation de la Machinerie des Champs Neufs	p 3 - 4
Nature du projet de valorisation	p 4
Iconographie	p 5 - 6
Travaux effectués et financement de l'opération	p 7
Signature d'un partenariat triennal entre Total et la Fondation du Patrimoine	p 8 - 10
La Fondation du Patrimoine en quelques mots	p 11 - 12
Le mécénat de Total	p 13 - 14
La Fondation du Patrimoine en région Pays de la Loire	p 15

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine

Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Total

Christine de Champeaux
01 47 44 47 49
christine.de-champeaux@total.com



PRESENTATION DE LA MACHINERIE DES CHAMPS NEUFS

Sa localisation



La Machinerie des Champs Neufs se trouve sur le Canal Maritime de la Basse Loire dit de la Martinière qui traverse la commune de Frossay. Le site du Canal rassemble un riche patrimoine industriel (écluses, bâtiments, ouvrages...) issu de l'exploitation maritime passée auquel s'ajoute un remarquable environnement naturel.

Le canal de la Martinière est construit pour répondre aux difficultés d'accès au port de Nantes. Les travaux débutent en 1882 pour durer près de dix ans, sa construction nécessite à certains moments plus de 1200 ouvriers. Lors de sa mise en service, son succès est immédiat car il permet à des navires de plus de 3,50 m de tirant d'eau de remonter jusqu'à Nantes, assurant ainsi à la ville une augmentation significative de son activité portuaire. Le canal devint rapidement insuffisant en raison du développement de la taille des navires. En 1913, il est définitivement fermé mais conserve durant trente ans une activité de batellerie.

Aujourd'hui, la fonction principale du canal consiste à réguler l'écoulement des eaux pluviales en jouant un rôle de réservoir tampon dans la gestion des marais du Pays de Retz.

L'usage de la Machinerie des Champs Neufs



La machinerie des Champs Neufs a été mise en service en 1892 et exploitée au début du XX^{ème} siècle. Elle servait à la navigation de la petite et moyenne batellerie sur le canal de la Martinière.

Elle se composait, à cette époque, de deux chaudières à bouilleur qui alimentaient en vapeur une machine intermédiaire entraînant trois pompes hydrauliques, refoulant une pression de 50 bars. Cette pression maintenue par un accumulateur à caisse de charge servait à actionner le vérin de commande des sept vannes du barrage.

Ce dispositif puisait principalement sa force dans l'accumulateur qui pouvait contenir jusqu'à 886 litres d'eau sous pression. Ce système permettait d'emmagasiner lentement l'énergie reçue en amont par le système de pompes et de la restituer rapidement au circuit en aval.



Le bâtiment de la Machinerie des Champs Neufs



Le bâtiment de la Machinerie des Champs Neufs fut construit en pierres avec une couverture en ardoise. D'une longueur de 19,60 m sur 6 m de largeur, l'édifice comprend deux pièces cimentées au rez-de-chaussée surmontant une soute à charbon au sous-sol.

Il servait à abriter les chaudières à bouillir, la machine à vapeur, les pompes hydrauliques et l'accumulateur. Depuis de nombreuses années, il présente des dégradations structurelles.

NATURE DU PROJET DE VALORISATION

L'action de l'ACCAM en faveur de cette restauration

L'**association Culturelle du Canal Maritime de la Basse Loire (ACCAM)** a été créée en novembre 1987 à l'initiative de l'Union des Syndicats des Marais Sud Loire. Elle a pour vocation de protéger, mettre en valeur et faire découvrir cette portion du territoire à un large public (scolaires, habitants, estivants etc ...).

L'ACCAM envisage de remettre en état le bâtiment et de valoriser la machinerie des Champs Neufs. Un projet de musée est également à l'étude.

Vers un projet de valorisation à l'échelle régionale

Cette intervention s'inscrit plus largement dans le projet de développement du Pôle éco-touristique de Frossay qui se déploie le long du canal maritime de la Basse-Loire entre les Champs-Neufs à l'est, le site du Carnet à l'ouest et les îles au nord.

Ce projet vise ainsi à sauvegarder la mémoire locale et contribuer à la conservation de ce patrimoine hydraulique particulièrement caractéristique de l'activité du XIXème siècle sur le Canal. Cet ensemble témoigne notamment du réseau hydrographique et hydrologique du Pays de Retz.

Depuis 1992, l'ACCAM a déjà accueilli près de 25 000 visiteurs, sous forme de visites individuelles, de groupes ou de scolaires. Cette initiative pourrait être poursuivie dans le cadre d'un projet plus global d'animation incluant des visites guidées, des expositions et des portes ouvertes.

L'ensemble de cette activité permettrait ainsi de participer au dynamisme économique local et de faire de ce site un acteur important du tourisme régional.

ICONOGRAPHIE



Le bâtiment de la Machinerie des Champs Neufs pendant travaux

ICONOGRAPHIE



Le bâtiment de la Machinerie des Champs Neufs après travaux

Crédit photos : Union des Syndicats des Marais du Sud Loire



TRAVAUX EFFECTUÉS ET FINANCEMENT DE L'OPERATION

Travaux effectués :

• La couverture et la zinguerie du bâtiment	20 231 €
• Les façades	23 554 €
• Les menuiseries	48 486 €
• Les peintures intérieures	21 331 €
• Honoraires	5 784 €
Total :	119 386 € TTC

Financement de l'opération :

• D.I.R.E.N (20%)	23 845 €
• Conseil Régional (16%)	19 000 €
• Conseil Général (10%)	12 000 €
• Fondation Crédit Agricole (13%)	15 000 €
• Propriétaire (16%)	19 541 €
• Fondation du Patrimoine (25%) grâce au mécénat de Total	30 000 €

Les coordonnées du maître d'œuvre :

BOUYER THIERRY
MAITRE D'ŒUVRE
LA CAFFINIÈRE
44320 FROSSAY



SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET TOTAL

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local de ses régions d'implantation en France, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions où se trouvent ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Cette démarche témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects. Elle s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit au travers de sa Fondation d'entreprise, dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement.

Outre la restauration de l'Observatoire de Nice, 24 autres projets ont d'ores et déjà fait l'objet d'une signature de convention de partenariat.

En Ile-de-France :

- La restauration de la façade du **Cirque d'Hiver, à Paris**.
Construit en 1852 par l'architecte Jacques Ignace Hittorff, ce lieu mythique est doté d'une façade dont les frises en bas-relief représentent des scènes variées de l'art équestre.
- La réhabilitation en Centre Culturel de **l'ancienne usine de papiers peints Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry** (Seine-et-Marne).
Ce bâtiment, construit en 1914 par Paul Friésé, s'inspira des grandes usines construites aux Etats-Unis au début du 20^{ème} siècle. Sa réhabilitation est programmée dans le respect de l'esprit d'origine.
- La restauration de **la Halle au blé de Bray-sur-Seine** (Seine-et-Marne)
Edifiée en 1841, cette élégante halle abrite toujours un marché hebdomadaire, ceux spécialisés en céréales ou en bestiaux ayant aujourd'hui disparu. Le projet a notamment visé la restauration de la charpente et des piliers en pierre de l'édifice, pour faire perdurer un lieu public, de vie et de rencontre, chargé d'histoire pour les habitants du canton.
- La valorisation et l'aménagement de **la rotonde ferroviaire de Longueville** (Seine-et-Marne)
Construits en 1911, le dépôt de Longueville et sa rotonde de bois abritent une importante collection de locomotives à vapeur et de voitures, représentant un siècle d'évolution du chemin de fer.



En Pays de la Loire :

- La réhabilitation de la **chapelle de l'hôpital, à Pornic** (Loire-Atlantique)

Construite en 1781 et refaite en 1845, la chapelle se situe entre la ville haute et le vieux port de Pornic et est aujourd'hui reconvertie par la ville en lieu d'exposition.

- La restauration du **Séchoir à papier du Moulin du Liveau, à Gorges** (Loire-Atlantique)
Aujourd'hui en friche, cet édifice témoigne de l'importance des activités papetière en vallée de la Sèvre nantaise au 19^{ème} siècle.
- La restauration de la **Machinerie des Champs Neufs à Frossay** (Loire-Atlantique)
Ce bâtiment, mis en service en 1892, fut conçu pour abriter la machinerie permettant la manœuvre des vannes du canal de la Martinière, voie très utilisée au début du XXème siècle pour le transport des marchandises vers Nantes.

En région Aquitaine :

- La restauration du **château d'Aon, à Hontanx** (Landes).
Une intervention qui vise à sauver de la ruine une rare maison forte des Landes, datant du 13^{ème} siècle.
- La reconversion en auditorium de la **Chapelle des Réparatrices, à Pau** (Pyrénées-Atlantiques).
La ville de Pau destine ce lieu, édifié à la fin du 19^{ème} siècle dans un style néogothique, à l'écoute d'œuvres musicales.
- La transformation de l'ancienne **usine de tramways de Pau en Pôle Intercommunal de Lecture Publique et d'Archives** (Pyrénées-Atlantiques).
Il s'agit de valoriser les bâtiments existants, en leur offrant un nouvel usage, et de leur conserver leur caractère architectural d'origine, témoignage de l'architecture industrielle du 19^{ème} siècle.

- La restauration de la **Salle des Concerts du Grand Théâtre de Bordeaux** (Gironde)
Créée à la fin du XIXème siècle par Charles Burguet, cette salle de forme ovale nécessitait une importante restauration notamment au niveau de ses lambris, de son plafond et de ses dorures. Cette dernière vient magnifiquement compléter la salle de spectacles du Grand Théâtre.
- La rénovation des **remparts de Saint-Jean-Pied-de-Port** (Pyrénées-Atlantiques)
Cette cité fortifiée est la capitale du pays de Cize. Son ancien château des rois de Navarre est remplacé en 1628 par une citadelle qui a été complétée par Vauban au début du XVIIIème siècle.

En région Midi-Pyrénées :

- La sauvegarde et la mise en valeur **des Remparts de la ville de Lectoure** (Gers).
Construites aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ces murailles endommagées par le temps demandent restauration.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- La réhabilitation du **site archéologique de Tholon, à Martigues** (Bouches-du-Rhône).
En bordure de l'étang de Berre, la ville de Martigues poursuit depuis 1998 la mise à jour des ruines d'une vaste agglomération gallo-romaine.
- La rénovation de **différents bâtiments de l'Observatoire de Nice** (Alpes Maritimes).

Construit à la fin du XIXème siècle, sur le Mont Gros, ce lieu se compose de plusieurs bâtiments abritant des instruments scientifiques. Il représente aujourd'hui un des hauts lieux pour l'étude de l'univers.



- La restauration du **Bastidon du Domaine du Rayol** au Rayol-Canadel-sur-Mer (Var). Construit dans les années 1920, en tant que maison de gardien, cet édifice est caractéristique du style provençal.

En région Rhône-Alpes :

- La réhabilitation du **Fort de Feyzin** (Rhône). Edifié après la guerre de 1870 par le Général du Génie *Séré de Rivières*, ce fort s'insère dans la couronne défensive construite autour de la ville de Lyon.
- La restauration de l'**Aqueduc du Gier, à Chaponost** (Rhône). Probablement bâtie au 1^{er} siècle de notre ère, cette construction romaine constitue un remarquable ouvrage hydraulique.
- La mise en lumière de la **Chapelle de la Trinité, à Lyon** (Rhône). L'édifice date du 17^{ème} siècle et a été classé Monument Historique en 1939. En 1998, la ville de Lyon en achève la restauration et destine le lieu à des concerts de musique baroque.

En région Lorraine :

- La rénovation de la **Cour d'honneur de la Mairie de Saint-Avold** (Moselle). Cette maison seigneuriale du 17^{ème} siècle, remaniée dans le pur style XVIIIème, est occupée depuis 1965 par l'Hôtel de Ville.
- La restauration des **Salines royales de Dieuze** (Moselle). Devenues royales au 18^{ème} siècle, les salines participent dès le 19^{ème} siècle à l'essor économique et social de la région. La commune de Dieuze en fait l'acquisition pour y installer différents équipements culturels.

En région Nord Pas-de-Calais :

- La restauration du **carillon du beffroi de l'église Saint-Eloi, à Dunkerque** (Nord). Edifiée en brique en 1450, cette tour culmine à 58 mètres. Son carillon, remplacé en 1962 et composé de 48 cloches, nécessite aujourd'hui une complète restauration.

En région Bretagne :

- La restauration de la **Tour Vauban à Camaret-sur-Mer** (Finistère). Remarquable exemple de fort à la mer, l'élégante Tour de Camaret a été construite sur une levée naturelle de sable et de galets entre 1693 et 1696 d'après les plans de Vauban.
- La rénovation des salles de tir du **Fort de la Conchée au large de Saint-Malo** (Ile-et-Vilaine). Construite en 1690 par Vauban, cette puissante forteresse possède des salles de tir qui témoignent de la virtuosité du célèbre ingénieur du roi Louis XIV.

Pour plus d'information : <http://www.fondationpatrimoine.com>



LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royère, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.
- **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois**. Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.



Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 5800 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La Souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1300 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2007

- 8662 projets soutenus
- 788 426 000 € de travaux engagés
- Emplois créés ou maintenus* dans le bâtiment par les projets soutenus : 23 652

* Source INSEE (1996) : pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.

Pour plus d'informations: <http://www.fondationpatrimoine.com>



LE MECENAT DE TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

Total a décidé de regrouper l'ensemble de ses actions de mécénat au sein d'une Fondation d'entreprise élargie. Depuis 1992, il existait en effet une Fondation d'entreprise Total, exclusivement dédiée à la biodiversité et à la mer. En 2008, celle-ci a été élargie aux deux autres domaines du mécénat du Groupe, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

Patrimoine

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
 - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
 - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, archéologie au Moyen-Orient.
- En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé), notamment industriel et artisanal, situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

Solidarité

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris et de l'Orchestre de Pau - Pays de Béarn, partenariat avec la Fondation du Sport).
- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine Saint Denis).



- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

Environnement

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 96 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

Pour plus d'informations : www.total.com

La Fondation du Patrimoine

en Pays de la Loire



L'organisation décentralisée de la Fondation du Patrimoine permet d'œuvrer efficacement en faveur du patrimoine non protégé dans chacune des régions de France.



Effective depuis 2000, la délégation régionale des Pays de la Loire a développé, avec le soutien des collectivités et de partenaires privés, une organisation au plus proche du terrain dans chacun des 5 départements de la Région. Le maillage du territoire tel qu'il est aujourd'hui constitué en Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée a permis d'engager une action efficace et durable en faveur du patrimoine public et privé.



Le 24 octobre prochain la délégation célèbrera ses **1 000 premières réalisations**, pour **68 millions d'euros de travaux** et plus de **3 millions de subventions et de dons collectés**. L'action menée depuis 2000 et les résultats ainsi obtenus font de la délégation un des acteurs incontournables de la sauvegarde du patrimoine en Pays de la Loire.

Face à une demande toujours croissante, la délégation régionale souhaite aujourd'hui développer le mécénat des particuliers et des entreprises pour accroître son action et faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets.



Parallèlement à l'action menée en faveur des opérations de sauvegarde, la délégation régionale ambitionne d'inscrire son action dans la durée à travers une démarche plus large, de sensibilisation et de connaissance du patrimoine. Elle mène ainsi des initiatives en direction des élus, du grand public mais également des scolaires. Concours, actions éducatives, ou encore rallyes du patrimoine sont quelques-unes des pistes à développer pour l'avenir afin de faire redécouvrir au plus grand nombre un patrimoine oublié et son importance dans le paysage.



Délégation Régionale des Pays de la Loire

Jean- Michel Jolivel

37 bis, quai de Versailles - 44000 Nantes

Tél. 02 40 12 43 17

Fax. 02 40 35 44 70

delegation-pays-de-la-loire@fondation-patrimoine.com